



Affichage 2 mois des: 11/01/2023  
au: 11/03/2023

## ARRÊTÉ

### de non-opposition à une déclaration préalable au nom de la commune de CABRIES

#### Le Maire de la Commune de CABRIES

VU la déclaration préalable présentée le 06/12/2022 par GROUPE HABITAT ENERGIE CONSEIL ;

VU l'objet de la déclaration :

- pour l'installation de panneaux solaires ;
- sur un terrain situé 12 RUE CLAUDE MONET à CABRIES (13480) ;
- pour une surface de plancher créée de 0 m<sup>2</sup> ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 23 mars 2017, modifié le 19 décembre 2019 ;

## ARRÊTE

### Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

CABRIES, le 19 DEC. 2022



Par délégation,  
Robert ABELA,  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire  
Délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement

*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat le 23/12/2022  
L'avis de dépôt de la présente demande de déclaration préalable a été affiché en Mairie le 14/12/2022*